

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1880>

# 30ème Rencontre nationale du Crédit Coopératif

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 7 septembre 2010

## **Description :**

Sur le thème : « Mimétisme ou biodiversité ? Mieux vaut ne pas se tromper tous ensemble : l'utile (im) pertinence de l'économie sociale ».

---

**Rencontres Sociales**

---

**Mercredi 6 octobre 2010 à Paris.**

**« Mimétisme ou biodiversité ? Mieux vaut ne pas se tromper tous ensemble : l'utile (im) pertinence de l'économie sociale »**



Jamais notre monde développé n'a semblé si contrôlé, normé, évalué, ... Jamais la mise en oeuvre du principe de précaution n'a été si bien huilée. Mais ... avec quelle efficacité ? Comment a-t-on pu ne pas voir la crise arriver ? A-t-on suffisamment pris en compte la diversité des opinions et des modèles entrepreneuriaux ?

La norme, garantie de pérennité ? Elle n'a , à l'évidence, pas évité la catastrophe financière. Au contraire même, soutiennent certains :

les normes comptables internationales auraient été procycliques perdant toute signification quand il n'y a plus eu de « marché »

les agences de notation, se fondant sur des modèles mathématiques, auraient affolé les marchés. Elles n'ont pas été les vigies que l'on espérait. Leur point de vue d'investisseur, pour lequel tout doit s'acheter et se vendre, continue pourtant de prédominer.

Après la crise financière, économique, et maintenant sociale, on en appelle donc au régulateur, pour éviter de nouveaux errements. Mais trop de régulation ne tue-t-elle pas la régulation ? Qui nomme et contrôle ces régulateurs ? Où s'exerce la démocratie ?

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire, dont l'utilité est plébiscitée par les citoyens, risquent d'être de plus en plus affectées par des réformes normalisatrices. :

le projet associatif disparaît de la hiérarchie des normes de droit européen au profit de la prestation de service d'intérêt général.

les autorités financières internationales ignorent les PME ou les entreprises groupées

les autorités bancaires mondiales, elles, ne font que tolérer les banques coopératives, perçues comme un modèle dérogatoire

Modèle, le grand mot est lâché, avec ses références : la société par action, le marché public, l'homogénéisation des pratiques, la concentration, les conseils des grands cabinets anglo-saxons , ...

Si l'utilité de l'économie sociale est de répondre aux besoins de ceux qui veulent faire société, ensemble et donc autrement, comment nous organiser pour défendre notre biodiversité ? Au-delà des critiques faciles envers ceux qui galvauderaient leurs principes, comment inventer en permanence pour vivre durablement la différenciation ? Comment exercer notre indispensable impertinence et interroger la norme, en permanence, pour savoir à quoi elle sert et, surtout, à qui ?

### **Introduction :**

François Ewald,  
Philosophe, professeur au CNAM, président du Conseil Scientifique de la Fondation pour l'Innovation Politique

Pierre-Yves Gomez,  
Professeur à l'EM de Lyon et directeur de l'Institut français de gouvernement des entreprises

Animation : Emmanuel Kessler, journaliste

### **Réactions/débat :**

Eve Chiapello, co-fondatrice de la majeure Alternative management d'HEC

Chantal Chomel, directrice des Affaires juridiques de Coop de France

Gérard Debrinay, président de Algoé, société de conseil en management

Nicole Notat, présidente de Vigéo , leader européen de la notation extra-financière

Johann Priou, directeur de l'URIOPSS Centre (Union Régionale Interfédérale des oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)

En présence de Francis Vercamer, député du Nord, auteur du Rapport sur l'Economie Sociale et Solidaire, « L'Economie Sociale et Solidaire, entreprendre autrement pour la croissance et l'emploi »

### **Conclusion :**

Henri Guaino, conseiller spécial du Président de la République

*Pour avoir une invitation : 01 47 24 85 95*

## **Contact :**

.  
Claude SEVAISTRE  
Responsable Communication institutionnelle  
GROUPE CREDIT COOPERATIF

Direction dU DEVELOPPEMENT

Tel. : 01 47 24 89 71

[claude.sevaistre@credit-cooperatif.coop](mailto:claude.sevaistre@credit-cooperatif.coop)

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)